

Introduction à la première journée

Autor(en): **Cuttat, H.**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **45 (1974)**

Heft 12

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Introduction à la première journée

par M. H. CUTTAT, directeur de l'École d'agriculture de Courtemelon

Il est apparu au cours des trois premiers stages qui eurent lieu en 1967, 1969 et 1972, que l'importance de l'agriculture, considérée sous l'angle de l'aménagement du territoire allait croissante. Cela n'était pas chose certaine au début des discussions, tant il est vrai que les nécessités de l'aménagement sont apparues tout d'abord sous la pression du développement de grands centres et de complexes industriels. On aurait pu imaginer un aménagement en fonction de cette industrialisation et de cette occupation du terrain, mais les milieux de l'agriculture nous ont très tôt rendus attentifs que, si l'espace était nécessaire au développement des villes, il était l'outil de travail et la base vitale de tout l'élément rural. Cette idée a fait son chemin, et il est heureux de voir maintenant que le projet de loi sur l'aménagement du territoire, qui a passé au Conseil national à une écrasante majorité, fait une place importante au problème agricole.

Le sol est sans doute l'objet de nombreuses convoitises. Convoitises de l'agriculture, bien entendu, parce que c'est son outil de travail, mais convoitises aussi de toutes sortes de milieux dont le développement urbain et l'industrialisation ne sont pas les moindres. Il se trouve que dans le marché du sol, il y a, comme dans d'autres secteurs, une certaine concurrence déloyale. Il arrive en effet que ceux qui ont un impérieux besoin de ce sol n'aient pas les moyens de l'acquérir, et que ceux qui en ont les

moyens pourraient imaginer d'autres solutions. En résumé, on peut dire qu'en agriculture, le sol coûte plus cher qu'il ne rapporte, et qu'en construction ou en promotion immobilière, le sol rapporte plus qu'il ne coûte. C'est donc à l'intérieur de cette fourchette qu'il nous faudra trouver des solutions acceptables pour les uns et les autres, et aussi pour le plus grand bien d'un développement harmonieux.

Il y a quelques années, l'ORL publiait une série d'idées directrices ou de thèses, concernant un aménagement possible du territoire national. Il y avait en tout neuf variantes. Il n'est pas nécessaire de les reprendre, mais disons simplement que sur le plan rural, elles offrent deux possibilités à l'agriculture. Quel que soit le développement des métropoles, ou au contraire des centres régionaux, on peut considérer l'agriculture suivant une optique économique (un élément de production), ou la considérer du point de vue environnement (comme un facteur d'entretien du paysage et de protection de la nature). Cette idée du paysan-jardinier était chère à l'ancien ministre Pisani qui avait lancé le mot. Mais ce mot a fait ricochet sur le monde paysan. Les gens n'acceptent pas sans autre d'être mutés en gardiens, costumés ou non, d'un futur parc national. Ils voudraient bien plus mériter leur place au soleil par leur travail, travail qui donne les véritables satisfactions au cours d'une vie.